



DOSSIER D'INSCRIPTION SOMMAIRE

M (odalités d'inscriptionp.3
• Pl	aquette horairesp.4
Ai	des au financementp.5 - 6
• Rè	eglement intérieurp.7
C c	ode moralp.8
Of	fre kimono clubp.9
Inf	formation Mécénatp.10
• Fo	rmulaire d'inscriptionp.11
• Qu	uestionnaire de santép.12
At	testation médicalep.13



Pour procéder à votre inscription pour la saison 2025-2026, il est impératif de nous remettre un dossier complet, comprenant les éléments suivants :

- □ Règlement de la cotisation et de la licence (montants indiqués en page 4)
- □ Pièces justificatives pour les aides au financement (pour les familles éligibles page 5-6)
- ☐ L'attestation ou le certificat médical (voir Article 3.1 3.2 du règlement intérieur page 7)
- □ Formulaire d'inscription complété (page 9)

BON À SAVOIR

Le club accepte diverses aides financières, elles sont résumées en page 5 - 6.

2 séances d'essais offertes pour les nouveaux adhérents!

Offre vabable toute la saison. Il suffit de venir en tenue de sport, sur le créneau correspondant à la tranche d'âge, et de se présenter au professeur pour effectuer une séance d'essai.

SAISON 2025/2026 ENTRAINEMENTS et INSCRIPTIONS

SALLE POLYVATENTE CHATEAUDUN 80000 Amiens

COTISATIONS ET LICENCES ANNUELLES				
ADHÉRENTS	COTISATIONS*	LICENCES**	TOTAL***	
Judo Enfant	154€	46€	200€¹	

^{*}Adhésion au club pour la saison 2025-2026, non remboursable. Remise Famille: -15 € par inscription dès 2 membres d'une même famille inscrits (voir les détails à l'Article 3.3 du règlement intérieur). **Licence fédéral France Judo 2025-2026 obbligatoire.
***Paiement possible en 3 fois : ¹ 1 chèque de 70€ + 2 chèques de 65€.

HORAIRES DES COURS

	JUDO ENFANT		
JOURS	ANNÉE DE NAISSANCE	HORAIRES	
Mardi	2019 à 2015	17h00 à 18h00	
Jeudi	2017 a 2013	171100 a 101100	



AIDES AU FINANCEMENT

(selon éligibilité)



Permet de se faire subventionner 30€ pour la pratique sportive des enfants.

Conditions à remplir :

- Réservé aux familles touchant l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).
- Enfant de 6 à 15 ans.
- Être domicilié dans une commune d'Amiens Métropole.

Pièces à fournir :

- □ L'attestation d'ayant droit à l'Allocation de Rentrée Scolaire, ARS versée par la CAF en août 2025. Avec obligatoirement le nom de l'enfant concerné sur le document.
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, gaz, téléphone ou quittance de loyer). **Adresse identique au document CAF.**



Permet de se faire subventionner 30€ pour la pratique sportive des enfants.

Conditions à remplir :

- Pour tous les collégiens des établissements publics et privés de la Somme.
- Les élèves de 4e, 3e et 3e prépa-métiers scolarisés dans l'enseignement professionnel technique ou agricole dans la Somme.
- Les enfants âgés de 10 à 15 ans accueillis en Instituts médico-éducatifs (IME) et Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) de la Somme.
- Les collégiens domiciliés dans la Somme et scolarisés hors département.

Pièces à fournir :

- ☐ Les chèques dédiés à la pratique d'une activité sportive.
- □ Six chèques de 5€.



AIDES AU FINANCEMENT

(selon éligibilité)



Paiement de la licence et de la cotisation à l'aide des coupons sport.

Conditions à remplir :

- Coupon en cours de validité.
- Non cumulable avec les réductions famille.

Pièces à fournir :

☐ Les coupons dédiés à la pratique d'une activité sportive.



Permet de se faire subventionner 70€ sur le coût de l'inscription prise entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025.

Conditions à remplir :

- Jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)
- Ou personnes en situation de handicap :
- _ De 6 à 19 ans bénéficiaires de l'**AEEH** (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)
- _ De 16 à 30 ans bénéficiaires de l'**AAH** (Allocation aux Adultes Handicapés)
- Jeunes de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
- _ Bourse CROUS (y compris l'aide annuelle)
- _ Bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale

Pièces à fournir :

□ **Le code unique Pass'Sport** envoyé par mail aux jeunes et aux familles éligibles, par le ministère des Sports.



ARTICLE 1 : RESPECT ET ÉTHIQUE

- 1.1. Respect des membres : Chaque membre du club de judo doit traiter les autres membres avec respect, courtoisie et considération, en favorisant un environnement d'entraide et de prospérité mutuelle.
- 1.2. Respect des entraineurs : Les adhérents doivent respecter les encadrants et suivre leurs directives lors des cours et activités du club. Ils doivent adopter un comportement respectueux, calme et attentif pendant les cours, en évitant toute distraction.
- 1.3. Respect des règles : Les membres s'engagent à respecter les règles énoncées dans ce règlement ainsi que les principes fondamentaux du judo.

ARTICLE 2 : DISCIPLINE ET SÉCURITÉ

- 2.1. Ponctualité : Les membres sont tenus d'arriver à l'heure aux cours et aux événements du club.
- 2.2. Tenue : Une tenue de judo propre et en bon état est obligatoire pendant les séances d'entraînement. Les cheveux longs doivent être attachés de manière appropriée, sans objet métallique.
- 2.3. Hygiène : Les membres doivent maintenir une bonne hygiène corporelle et s'assurer que leurs ongles soient courts pour éviter tout risque de blessure.
- 2.4. Le déplacement à l'extérieur des tatamis doit impérativement se faire chaussé, l'utilisation de zooris, tongs ou claquettes sont indispensables entre les tatamis et les vestiaires.
- 2.5. Respect des consignes : Les consignes de sécurité données par les enseignants doivent être scrupuleusement suivies pour éviter tout accident.

ARTICLE 3: ADHÉSION AU CLUB

- 3.1. Questionnaire de santé : Pour les mineurs, la présentation d'un certificat médical n'est plus requise pour obtenir ou renouveler une licence au sein d'une fédération sportive ni pour s'inscrire à une compétition sportive organisée par une fédération, à condition que toutes les réponses au questionnaire de santé soient négatives.
- 3.2 Attestation et certificat médical : Lors de l'inscription, les mineurs doivent fournir une attestation médicale complétée et signée par leur représentant légal, confirmant que toutes les réponses au questionnaire de santé sont négatives. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la présentation d'un certificat médical devient obligatoire. Pour les majeurs, la fourniture d'un certificat médical est exigée systématiquement lors de l'inscription.
 3.3. Frais d'inscriptions : Les frais d'inscription comprennent la licence fédérale auprès de France Judo ainsi que la cotisation au club. Le paiement de la cotisation entraîne automatiquement l'adhésion à l'association pour la saison en cours. Aucun remboursement ne pourra être effectué, ni pour la cotisation, ni pour la licence. Une remise familiale de 15€ par inscription est appliquée dès deux membres d'une même famille inscrits. Sont considérés comme membres d'une même famille les personnes vivant sous le même toit, incluant parents, enfants, conjoints, partenaires ou concubins, ainsi que frères et sœurs. Une remise mi-saison est appliquée pour les inscriptions effectuées entre janvier et avril : elle s'élève à 80€ pour les adultes des cours de judo et à 50€ pour les enfants ainsi que pour les adultes des cours de taïso, musculation. Pour les inscriptions effectuées à partir de mai, le tarif de la cotisation est fixé à 14€. La remise familiale n'est pas cumulable avec la remise mi-saison ou la remise de fin de saison. Aucune autre remise exceptionnelle ne pourra être accordée. Il est possible de régler les frais en trois chèques. Les paiements en espèces sont également acceptés, à condition de régler la totalité des frais d'inscription.
- 3.4. Arrêt en cours de saison : Le versement de la cotisation au club, tout comme pour toute association régie par la loi 1901, traduit un acte d'adhésion conférant à chaque membre du club des droits et des devoirs. Cette relation ne doit en aucun cas être assimilée à une transaction commerciale entre un prestataire et son client, car les membres d'un club sont partie prenante d'un projet collectif circonscrit par un cadre statutaire. Il est important de souligner que le club ne peut procéder à des remboursements de cotisations ou à des réductions en cas d'arrêt prolongé ou définitif de l'activité en cours de saison.

ARTICLE 4: ENTRAÎNEMENTS ET PARTICIPATION

- 4.1. Assiduité : Les membres sont encouragés à participer régulièrement aux séances d'entraînement pour progresser et bénéficier pleinement de l'expérience du judo.
- 4.2. Engagement : Les adhérents s'engagent à faire preuve de détermination et d'effort pendant les cours, tout en respectant leurs limites personnelles.

ARTICLE 5: COMPÉTITIONS ET ANIMATIONS SPORTIVES

- 5.1. Participation : Les membres ayant le niveau requis, sur la base du volontariat, seront encouragés à participer aux différentes animations et compétitions organisées par le club, les OTD, et la fédération.
- 5.2. Esprit sportif : Les adhérents et leur famille doivent démontrer un esprit sportif exemplaire envers les judokas, les arbitres et les officiels lors de ces événements.

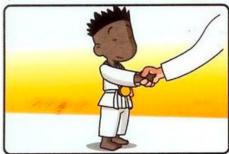
ARTICLE 6: EXCLUSION

- 6.1. Comportement inapproprié : Tout comportement agressif, discriminatoire, ou irrespectueux envers les autres membres peut entraîner des sanctions, allant jusqu'à l'exclusion du club.
- 6.2. Non-respect des règles : Le non-respect répété des règles énoncées dans ce règlement peut également entraîner des sanctions.



LE CODE MORAL

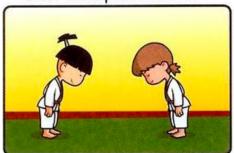
La modestie c'est parler de soi-même sans orgueil



L'amitié c'est le plus pur des sentiments humains



La politesse c'est le respect d'autrui



Le respect sans respect aucune confiance ne peut naître



Le courage c'est faire ce qui est juste



Le contrôle de soi c'est savoir se taire lorsque monte la colère



L'honneur c'est être fidèle à la parole donnée



La sincérité c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée





OFFRE JUDOGI PARTENAIRE



Profitez de l'inscription de votre enfant pour commander votre kimono de judo au couleur du club à un tarif préferentiel!

NOUVEAU

ADIDAS EVOLUTIF ÉDITION ASC

LE KIMONO QUI GRANDIT AVEC VOTRE ENFANT.



30€ OFFRE PARTENAIRE

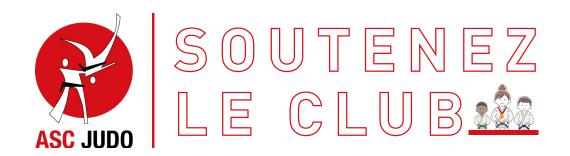
TAILLES DISPONIBLES:

- 90/100 CM 100/110 CM
- 110/120 CM 120/130 CM
- 130/140 CM 140/150 CM
- 150/160 CM

Kimono à commander directement au club et livré au dojo pour la reprise des entrainements! Pour les tailles supérieures, veuillez directement vous renseigner au club.

Merci de faire deux chèques différents pour l'inscription et la commande de judogi.

Dojo du Coliseum, rue Caumartin - 80000 AMIENS contact@ascjudo.org - www.ascjudo.org - facebook.com/AmiensSCJUD0



Vous souhaitez vous impliquer au sein de l'association ?
N'hésitez pas à soutenir l'Amiens SC Judo
et tous nos adhérents via le mécénat.

LES AVANTAGES FISCAUX

Les particuliers faisant des dons à notre association peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu. Ces réductions sont de 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Ex : pour un don de 100€ au club, vous bénéficierez donc d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66€, donc un coût réel de 34€!

Les entreprises soutenant financièrement notre association sportive peuvent **bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant du don** (dans la limite de 20 000€ HT ou 0,5% de leur chiffre d'affaires HT).

Ex : pour un don de 1 000€ au club, votre entreprise bénéficie d'une réduction de 600€ d'impôt !

À QUOI SERVENT VOS DONS ?

Financement des équipements pour l'ensemble des compétiteurs ➤ coût pour le club 3 600€

Achat et remplacement du matériel vétuste pour nos différentes sections (judo/ PPG/ taïso / baby ninja) ➤ coût pour le club 3 500€

Accompagnement de nos athlètes sur des tournois nationaux et internationaux

➤ coût pour le club 2 000€/tournoi

Votre société souhaite s'associer à nos valeurs, vous souhaitez renforcer votre notoriété, contactez-nous pour un partenariat sur mesure!

Contact: partenariats@ascjudo.org

Dojo du Coliseum, rue Caumartin - 80000 AMIENS contact@ascjudo.org - www.ascjudo.org - facebook.com/AmiensSCJUD0



NFORMATIONS SUR L'	ADHÉRE	NT		
Nom:		Prénom :		Sexe: M F
Né(e) le :				
Adresse:		Ville :		Code Postal :
Tél:		m@il (obligatoir	-e):	
Grade (ceinture) :		Section :		Cours :
Renouvellement de licence	: Oui 🗌	Non		00413.
Je soussigné(e), ou représentant(e) légal(e)	de l'adhé	érent(e) mineur(e) ide	, en t entifiéle) ci-dessus	ant qu'adhérent(e) majeur(e)
	otos et de	e vidéos de l'adhérent	lors des activités	<u>d</u> e l'Amie <u>n</u> s Somme Club Judo,
	aissance d I on	lu règlement intérieur	du club, disponibl	e dans le dossier d'inscription,
	licence. I surances	Pour consulter les d	détails des garant	Fédération Française de Judo ies, veuillez visiter le site :
 Je souhaite acheter un je 		couleurs d <u>u</u> club à re	tirer au club : Oui (_
Je souhaite recevoir une ci-dessus : Oui Non	facture p	_	ndiquée dans les in	formations de l'adhérent
OCUMENTS À FOURNI Ce formulaire complété e Le règlement de la cotiss Un certificat médical si l du sportif mineur rempli po	et signé. ation et de 'adhérent	e la licence (possibilit (e) est majeur(e) ou s	é de régler en 3 foi i le questionnaire r	elatif à l'état de santé
RÉDUCTIONS :				
• COUPON SPORT • Pour pouvoir bénéficier d'u		JPON SPORT • Préductions, merci de		
CADRE RÉSERVÉ À L'A	SC JUD	0 —		
Montant versé* :				
1 ^{er} versement :	€	Mois:	Chèque 🗌	Espèces 🗌
2 nd versement :	€	Mois:	Chèque 🗍	
3 ^{ème} versement :	€	Mois:	Chèque 🗌	
Achat d'un judogi :			Chèque 🗌	Espèces 🗌
Date :		S	ignature de l'adh	érent(e)

ou de son/sa représentant(e) légal(e)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

	Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes pare	a pas de	Э		
	Tu es : □ une fille □ un garçon Ton âge : ans	OUI	NON		
	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?				
	As-tu été opéré(e) ?				
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?				
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?				
e e	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?				
erniè	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?				
L'année dernière	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?				
L'a	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?				
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?				
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?				
	As-tu arrêté le s port à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?				
Sec	Te sens-tu très fatigué(e) ?				
majr	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
dernières semaines	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
rnièr	Te sens-tu triste ou inquiet ?				
2 de	Pleures-tu plus souvent ?				
Ces 2	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?				
Aujourd'hui	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?				
Auj	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?				
	À faire remplir par les parents				
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?				
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?				
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)				

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



PRISE DE LICENCE MINEURS

ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM]
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.